

## PAROISSE ST DENYS de VAUCRESSON

- \* Samedi 17 janvier : Week end KT
- \* Dimanche 18 janvier :
  - 11h30 : Messe : Intentions : Marc LEVESQUE (†),  
Patrick LEVESQUE (†), Jacques et Marguerite LEVESQUE(†),  
Jacques et Jean-Michel ODOUL (†) Jean VILLATA(†)  
Brice et France MELLERIO (†)
- \* Lundi 19 janvier :
  - 11h00 : Obsèques de Alain LABAT
- \* Mardi 20 janvier :
  - 8h45 : Messe : Intention : Jules VANSCHOOR (†)
  - 20h45 : Réunion partage des textes du dimanche à  
Marnes
- \* Mercredi 21 janvier :
  - 20h45 :
- \* Jeudi 22 janvier :
  - 20h45 : réunion préparation semaine Sainte à Vaucresson
- \* Vendredi 23 janvier :
  - 8h45 : Messe : Intention ; Thérèse DUHAUTOIS (†)
- \* Samedi 24 janvier:
  - 10h00 : Réunion conférence St Vincent de Paul
  - 20h30 : Concert « Requiem de Mozart » à l'église de  
Vaucresson
- \* Dimanche 25 janvier : Eveil à la Foi
  - 11h30 : messe : intentions :  
Nicole et Pierre BOSVIEUX (†) et les défunts de leur famille

### VESTIAIRE PAROISSIAL

Nous vous remercions de votre attention au vestiaire paroissial. Cependant nous vous rappelons que nous acceptons des vêtements propres et en bon état. En prévision de la Brocante qui aura lieu dans 2 ans, nous serons obligés d'être plus sélectifs pour ce qui nous sera apporté: jouets, livres, bijoux, petit électro ménager etc... Ainsi le tri en sera grandement facilité le mardi matin, jour de dépôt, près de la crypte, sous l'église entre 9h et midi.

Nous vous rappelons aussi que nous louons des vêtements de ski pour adultes et enfants.

Encore merci pour votre compréhension.

### MALKAH

Vous êtes nombreux à nous l'avoir demandé... Nous organisons une vente de CD de Malkah dimanche 25 janvier à l'issue de la messe de 11h30 à Vaucresson et de 18h00 à Garches.

Prix du CD : 20 € (par chèque ou espèces avec l'appoint)

**Autre possibilité** : un stock de cd se trouvera chez Béatrice Lagrenade à Garches, merci de prendre contact avec elle au 06 63 53 27 72.

Merci !

La lettre N° 30 de notre évêque est à votre disposition dans le fond de l'église, servez-vous !

*Paroisse Sainte Eugénie de Marnes-la-Coquette*  
Paroisse de Saint Denys de Vaucresson  
*Dimanche 18 janvier 2015*  
*Feuille paroissiale*

Un droit au blasphème ?

Lors d'un débat télévisé, cette semaine, un élu de la Nation (peu importe son parti) a revendiqué ce droit.

Si la loi sur la laïcité va dans ce sens, ce député (et tous les français avec lui) a le droit légal de blasphémer, mais pas le droit moral (ce qui est légal n'est pas automatiquement moral).

Si la loi sur la laïcité ne va pas dans ce sens, personne n'a donc ni le droit légal, ni le droit moral, de blasphémer.

Je ne connais pas tous les aspects de cette loi ; mais il me semble qu'elle est là pour permettre à tous de vivre en paix sur le territoire de la République. Or, je ne pense pas que ce prétendu « droit au blasphème » aille dans ce sens.

La liberté d'expression est un droit si fondamental qu'il devrait aller de source et ne pas même être inscrit dans une loi (le droit de respirer fait-il partie de l'arsenal législatif ?). Mais, puisqu'elle est si souvent bafouée, il est préférable qu'elle soit écrite, proclamée et protégée. Par contre, ce droit, comme tous les droits, comporte des devoirs; en particulier, il ne doit pas troubler l'ordre public. Si les musulmans de France sont regardés comme des citoyens à l'égal des autres, les non-musulmans doivent les respecter tels qu'ils sont. On peut regretter que certains musulmans ne s'autorisent pas le droit de représenter le Prophète, alors que dans les premiers temps de l'Hégire des enluminures superbes le montrent visage découvert ; mais cette question regarde la vie intérieure de l'Islam. Et puisque beaucoup de nos concitoyens musulmans ne veulent pas représenter le visage de leur Prophète, de quel droit le faire, et le faire jusqu'à la caricature? Encore une fois, caricaturer le Prophète trouble manifestement l'ordre public que veut instaurer la loi sur la laïcité ; il est étonnant qu'un élu de la République brave ainsi l'état de droit.

Je souhaiterais que, dans ces questions si délicates, le monde politique soit aussi prudent que les anciens romains dont nous tirons l'esprit de notre droit. On lit en effet dans les Actes des Apôtres : « *Sous le proconsulat de Gallion en Grèce, les Juifs, unanimes, se dressèrent contre Paul (Saint Paul) et l'amènèrent devant le tribunal, en disant : « La manière dont cet individu incite les gens à adorer le Dieu unique est contraire à la loi.» Au moment où Paul allait ouvrir la bouche, Gallion déclara aux Juifs : « S'il*

*s'agissait d'un délit ou d'un méfait grave, je recevrais votre plainte à vous, Juifs, comme il se doit. Mais s'il s'agit de débats sur des mots, sur des noms et sur la Loi qui vous est propre, cela vous regarde. Etre juge en ces affaires, moi je m'y refuse. »* (Actes des Apôtres chapitre 18, versets 12 à 15) Chaque époque, chaque situation sont différentes, mais la sagesse et la modération de Gallion devraient pouvoir, en cette matière de relation délicate entre vie religieuse et vie publique, inspirer tous ceux qui, comme ce député, veulent obtenir le droit de blasphémer.

Dernièrement, il nous a été rappelé, à juste titre, que l'antisémitisme n'est pas une opinion, mais un délit. Alors, comment faudrait-il qualifier ce prétendu droit au blasphème ?

Père Jean-Paul

**AGENDA Sainte Eugénie de Marnes-la-Coquette**

- **Dimanche 18 janvier** : à 10h, Messe
- **Lundi 19 janvier** : à 20h45, Adoration dans l'église de Marnes
- **Mardi 20 janvier** : à 20h45 Mardi des textes dominicaux à Marnes  
à 20h45, réunion au presbytère avec des parents du catéchisme
- **Mercredi 21 janvier** : à 9h, Messe
- **Jeudi 22 janvier** : à 20h45, Réunion de préparation de la semaine sainte à Vaucresson
- **Samedi 24 janvier** : à 20h30, Concert « Requiem de Mozart »  
à l'église de Vaucresson
- **Dimanche 25 janvier** : à 10h, Messe des familles, à l'intention de Marie-Laure d'Allemagne †  
de 11h15 à 12h15 : Séance de catéchisme  
à 11h: Café pour tous au presbytère
- **Lundi 26 janvier** : à 20h45, Adoration dans l'église de Marnes
- **Mardi 27 janvier** : à 20h45 Mardi des textes dominicaux à Vaucresson
- **Mercredi 28 janvier** : à 9h, Messe
- **Dimanche 1<sup>er</sup> février** : à 10h, Messe

La lettre N° 30 de notre évêque est à votre disposition dans le fond de l'église